



Christophe Ferrari

Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

Rentrée scolaire 2019-2020

Madame, Monsieur,

Après une année de rencontres et d'échanges en 2018 avec les parents et les différents acteurs éducatifs, la concertation sur les rythmes scolaires engagée par la Ville s'est conclue par le vote des parents qui avaient le choix entre quatre scénarios d'organisation de la semaine scolaire.

Je salue ici tous les parents d'élèves et les remercie pour la participation importante dans cette démarche. J'ai trouvé en eux des partenaires motivés et ouverts, soucieux du bien-être et du devenir de leurs enfants et de la qualité de l'éducation dans notre commune. **Le scénario qui a recueilli la majorité des suffrages est celui qui propose quatre journées de six heures de classe les lundi, mardi, jeudi et vendredi.**

Cette position commune a donc été défendue auprès de l'Éducation Nationale, et une nouvelle organisation de la semaine scolaire pour l'année scolaire 2019 – 2020 sera mise en œuvre. Vous trouverez le détail dans la plaquette d'information « *Rentrée Scolaire 2019 -2020 : ce qui change en septembre* » et sur le site de la Ville.

Je suis très satisfait de l'aboutissement de cette démarche et d'avoir pris le temps de la consultation et de l'écoute des parents, des enseignants, des acteurs éducatifs municipaux pour la construction de cette nouvelle organisation avec la participation active de chacune des parties prenantes, car cela a permis de répondre à de larges questions, au-delà des rythmes scolaires.

Cette nouvelle organisation a été aussi l'occasion pour moi de rappeler à de nombreuses reprises ma volonté de dépasser les intérêts individuels catégoriels ou politiques, en prenant pour objectif principal l'intérêt et le bien-être des enfants.

L'école est l'un des maillons principaux du service public, au plus proche des concitoyens, auquel nous sommes tous attachés.

Vous le savez, la Ville est en charge des établissements scolaires du premier degré : les écoles maternelles et élémentaires. L'école à Pont de Claix, ce sont 56 classes dans 10 écoles publiques, 6 écoles maternelles et 4 écoles élémentaires, soit au total 1093 enfants scolarisés. Propriétaire des écoles, la Ville a en charge les réparations, l'équipement et le fonctionnement des écoles et la construction de nouveaux établissements.

Nous nous faisons un devoir de conserver et d'améliorer la qualité de nos établissements scolaires. Nous sommes attentifs à ce patrimoine, car une belle école, bien entretenue, dans laquelle les élèves et les enseignants se sentent bien, participe aussi à la réussite éducative.

Pour cela, le budget de la Ville affecte chaque année une somme de plus de 336 000 € pour entretenir et améliorer le patrimoine scolaire et plus de 4 000 000 € pour l'éducation dans son ensemble, soit une moyenne de 366 € par an et par habitant, ce qui est bien au-dessus des autres communes de même taille dans l'agglomération.

La Ville organise également les accueils périscolaires le matin, le midi et le soir, et assure le service de restauration. Cette année nous comptons près de 500 places de restauration scolaire et la nouvelle organisation permet de mieux accueillir les enfants. Un accompagnement à la scolarité sera par ailleurs mis en place par la Ville, en lien avec les équipes enseignantes et en partenariat avec des associations spécialisées. Une soixantaine d'agents de la collectivité interviennent auprès des enseignants, pour l'organisation de la vie scolaire, pour la réussite éducative et dans l'encadrement des accueils éducatifs périscolaires. C'est essentiel et nous remercions leur engagement.

En tant que maire, je défends l'école comme le lieu idéal pour stimuler les compétences, la créativité et l'éducation des enfants.

Cet engagement au service des plus jeunes générations pontoises doit aussi nous rappeler combien le travail des enseignants et des intervenants éducatifs est important et combien il garantit les bonnes conditions pour la réussite de nos enfants.

C'est pourquoi la Ville de Pont de Claix, l'adjointe à l'éducation et à la culture, Corinne Grillet, et toute l'équipe municipale que je conduis, ont toujours eu à cœur d'offrir le meilleur aux enfants Pontois auxquels nous souhaitons une belle rentrée, ainsi qu'à leurs parents.

Bien Cordialement

Christophe FENESTRI



Document
d'information
distribué dans
les cartables et
disponible sur
www.ville-pontdeclaix.fr